

RAYONNEMENTS ELECTROMAGNETIQUES DANS LES MILIEUX DE VIE

CRIOC

Centre de Recherche et d'Information
des Organisations de Consommateurs



Fondation d'utilité publique

Boulevard Paepsem 20 – 1070 Bruxelles

Tableau 1: Mesures sur l'étrouite bande de rayonnements électromagnétiques dans la bande entière de 10 MHz à 10 GHz

Code postal	Commune	géographie rurale / urbaine	Sources présentes de REM					Emplacement	Distance estimée entre emplacement de mesure et antenne (m)	Champ total rayonné (V/m)	Densité de puissance totale rayonnée (mW/m ²)	% par rapprt à la norme
			Antennede GSM à < 500m	GSM	Internet sans fil (Wi-fi)	Téléphone de type DECT	Baby-phone					
1000	Bruxelles	urbaine	oui	x				séjour, 2 ^{ème} étage	pas de vue directe	0,34	0,30	0,02
1030	Bruxelles	urbaine	oui	x	x			séjour, 1 ^{er} étage	pas de vue directe	0,26	0,18	0,01
1031	Bruxelles	urbaine	oui	x	x			cuisine, 1 ^{er} étage	126	2,37	14,91	1,29
1030	Bruxelles	urbaine	oui	x	x			séjour, 4 ^{ème} étage	pas de vue directe (135 m et 269 m)	0,26	0,18	0,01
1050	Bruxelles	urbaine	oui	x	x	x		séjour	pas de vue directe (118 m et 191 m)	0,12	0,04	0,002
1050	Bruxelles	urbaine	oui	x	x	x		chambre à coucher, 2 ^{ème} étage	pas de vue directe (antenne sur toit du bloc d'appart., 20m)	0,91	2,18	0,18
1060	Bruxelles	urbaine	oui	x	x			séjour, 1 ^{er} étage	pas de vue directe	0,86	1,96	0,17
1060	Bruxelles	urbaine	oui	x				séjour, 2 ^{ème} étage	120 m et 200 m	0,15	0,06	0,004
1070	Bruxelles	urbaine	oui	x		x		bureau le plus proche de l'antenne, 3 ^{ème} étage	85	1,37	4,97	0,42
1071	Bruxelles	urbaine	oui	x		x		bureau dans le faisceau principal de l'antenne, 3 ^{ème} étage	125	2,90	22,36	1,91
1081	Bruxelles	urbaine	oui	x				séjour	pas de vue directe (95 m)	0,33	0,28	0,02
1082	Bruxelles	urbaine	oui	x	x	x	x	terrass, 6 ^{ème} étage ⁵	50	2,42	15,60	1,05

⁵ Les résultats de la mesure de la large bande dépassaient le seuil de sensibilité de la sonde de mesure, à savoir 0,8 V/m. Ces résultats ne sont pas repris dans ce tableau.

Code postal	Commune	géographie rurale / urbaine	Sources présentes de REM					Emplacement	Distance estimée entre emplacement de mesure et antenne (m)	Champ total rayonné (V/m)	Densité de puissance totale rayonnée (mW/m2)	% par rapport à la norme
			Antenne GSM à < 500m	GSM	Internet sans fil (Wi-fi)	Téléphone de type DECT	Baby-phone					
1170	Bruxelles	urbaine	oui			x		séjour, 2 ^{ème} étage	pas de vue directe (420 m)	0,46	0,55	0,05
1410	Waterloo	urbaine	oui	x	x	x	x	palier du 1 ^{er} étage	160 m en 400 m	0,13	0,04	0,003
1420	Braine L'alleud	rurale	non	x	x			séjour, 1 ^{er} étage	Pas d'antenne dans les environs	0,11	0,03	0,002
1480	Tubize (Saintes)	rurale	non	x		x		séjour	pas de vue directe (500 m)	0,54	0,78	0,07
1480	Tubize (Saintes)	rurale	non	x		x		terrasse	950	0,95	2,38	0,20
1820	Melsbroek	rurale	oui	x	x	x		séjour	pas de vue directe	0,15	0,06	0,003
1982	Elewijt	rurale	oui	x		x		séjour	pas de vue directe	0,10	0,02	0,001
2018	Antwerpen	urbaine	oui	x				cuisine, 3 ^{ème} étage	pas de vue directe	0,30	0,24	0,02
2920	Kalmthout	rurale	oui	x	x	x	x	séjour	pas de vue directe	0,18	0,08	0,01
2921	Kalmthout	rurale	oui	x	x	x	x	allée vers garage	496	1,55	6,41	0,53
3080	Tervuren	rurale	oui	x		x		cuisine	pas de vue directe	0,09	0,02	0,0011
4020	Liège	urbaine	oui	x				séjour, 1 ^{er} étage	pas de vue directe (130 m)	0,13	0,05	0,003
7011	Ghlin	urbaine	oui	x	x			séjour	400	0,12	0,04	0,002
7022	Mesvin	semi urbaine	non	x	x	x		séjour	550	0,04	0,01	0,0003
7080	Frameries	urbaine	non					séjour	1250	0,11	0,03	0,002
8500	Kortrijk	urbaine	oui	x	x	x		séjour	pas de vue directe	1,13	3,38	0,29
9000	Gent	urbaine	oui	x				chambre à coucher, 1 ^{er} étage	pas de vue directe	0,24	0,15	0,01
9170	Sint-Pauwels	rurale	non	x	x	x		véranda	pas de vue directe	0,13	0,05	0,002
9300	Aalst	urbaine	non	x	x	x		séjour, 2 ^{ème} étage	540	0,70	1,32	0,11
9301	Aalst	urbaine	non	x	x	x		bureau, 2 ^{ème} étage	pas de vue directe	0,37	0,36	0,03
9340	Lede	semi urbaine	oui	x	x			séjour	pas de vue directe	0,11	0,03	0,002
9470	Denderleeuw	rurale	non	x	x			cuisine, 2 ^{ème} étage	pas de vue directe	0,64	1,09	0,09

Code postal	Commune	géographie rurale / urbaine	Sources présentes de REM					Emplacement	Distance estimée entre emplacement de mesure et antenne (m)	Champ total rayonné (V/m)	Densité de puissance totale rayonnée (mW/m2)	% par rapport à la norme
			Antenne de GSM à < 500m	GSM	Internet sans fil (Wi-fi)	Téléphone de type DECT	Baby-phone					
9470	Denderleeuw	semi urbaine	oui	x	x	x		terrasse, 1 ^{er} étage	374	2,97	23,41	2,01
9471	Denderleeuw	semi urbaine	oui	x	x	x		séjour	374	0,39	0,40	0,03
9950	Waarschoot	rurale	oui	x	x	x		séjour	150	0,12	0,04	0,002

Le Gezondheidsraad aux **Pays-Bas** publie, depuis 2001, ses Jaarberichten (rapports annuels), dans lesquels il donne un aperçu et une évaluation des connaissances scientifiques les plus récentes concernant les effets potentiels de l'exposition à des champs électromagnétiques. Dans son communiqué de presse et son quatrième Jaarbericht "Elektromagnetische Velden" (février 2007), le Gezondheidsraad conclut qu'il n'y a pas d'indications de problèmes de santé causés par des UMTS ou des DECT.¹⁰ La recherche disponible sur les UMTS porte uniquement sur l'exposition de courte durée, parce que la technique ne s'applique que depuis peu. Et, toujours selon le Gezondheidsraad, une utilisation normale d'un téléphone DECT sans fil à la maison, ne cause pas de dépassement des limites d'exposition. De plus, conclut le rapport, les connaissances scientifiques actuelles ne laissent pas supposer que des signaux de DECT puissent causer des problèmes de santé.

Le *Department of Communications, Marine and Natural Resources* en **Irlande** a publié un rapport en mars 2007, qui portait sur les conséquences de champs électromagnétiques pour la santé.¹¹ La conclusion était la suivante: "Jusqu'à présent, aucune conséquence négative pour la santé, à court ou à long terme, n'a pu être découverte suite à l'exposition à des signaux de radiofréquence produits par des téléphones mobiles et par les stations de base et d'émission. Il n'est pas prouvé que les signaux de radiofréquence causent le cancer. Néanmoins, les recherches seront poursuivies sans cesse afin de détecter d'éventuels risques de développement de cancer chez des enfants et des jeunes. En temps utiles, les résultats de cette enquête devront être pris en considération."

Au **Royaume-Uni**, la *Health Protection Agency* publia en 2007 un rapport sur le Programme de Recherches, appelé le *Mobile Telecommunications and Health Research Programme*.¹² Selon ce rapport, aucune des recherches soutenues et publiées par ce Programme n'a jusqu'à présent pu démontrer que l'exposition à des ondes de radio des téléphones mobiles crée des conséquences biologiques ou nuisibles pour la santé.

¹⁰ Communiqué de presse, intitulé "Geen aanwijzingen voor gezondheidsproblemen door UMTS en DECT", 15 février 2007: <http://www.gr.nl/pdf/Persbericht%20200706%20site.pdf>, "Elektromagnetische velden: Jaarbericht 2006": <http://www.gr.nl/pdf.php?ID=1504&p=1>

¹¹ Health effects of electromagnetic fields, Department of Communications, Marine and Natural Resources, Dublin, Ireland, 2007, 57 p. <http://www.dcmnr.gov.ie/NR/rdonlyres/9E29937F-1A27-4A16-A8C3-F403A623300C/0/ElectromagneticReport.pdf>

¹² Mobile Telecommunications and Health Research Programme, Report 2007, MTHR Programme Management Committee, Health Protection Agency, 2007, 57 p. http://www.mthr.org.uk/documents/MTHR_report_2007.pdf

